

RAPPORT ANNUEL 2010

ROSIER

Sommaire

- **Déclaration du management**
- **Administration et contrôle**
- **Message du président**
- **Rapport de gestion sur les comptes consolidés du Groupe Rosier**
- **Etats financiers consolidés au 31 décembre 2010**
- **Rapport du commissaire**
- **Comptes annuels abrégés de Rosier SA**



DECLARATION DU MANAGEMENT

Je, soussigné Daniel Richir, Administrateur délégué – Directeur général, atteste, au nom et pour le compte de la Société, qu'à ma connaissance :

- a) Les états financiers consolidés, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adoptées dans l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation.
- b) Le rapport de gestion sur les comptes consolidés contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Daniel Richir



ADMINISTRATION ET CONTROLE AU 31 DECEMBRE 2010

Conseil d'administration

Francis Raatz, Président du Conseil d'administration

Daniel Richir, Administrateur délégué

Françoise Leroy, Administrateur

Michel-Armand Bonnet, Administrateur

Nicolas David, Administrateur

Robert-J.F. Semoulin, Administrateur

Eric Vardon, Administrateur

Laurent Verhelst, Administrateur

Présidents honoraires

Robert Semoulin

James Maudet

Jean-Louis Besson

Daniel Grasset

Commissaire

Klynveld Peat Marwick Goerdeler (KPMG)

Représentée par Benoit Van Roost



MESSAGE DU PRESIDENT

Après une année 2009 marquée par une crise sans précédent, l'Industrie des fertilisants a connu une nette reprise en 2010.

Celle-ci s'est concrétisée en début d'année par un très fort rebond de la demande résultant d'une insuffisance de stocks chez les distributeurs pour faire face aux épandages de printemps.

Ensuite, le retour de la croissance économique mondiale conjuguée à de mauvaises récoltes de céréales de certains grands pays producteurs ont tiré le prix de celles-ci vers le haut, entraînant une forte demande de fertilisants.

Cet environnement favorable a influencé positivement nos activités et nos résultats :

- ⊕ Les volumes vendus en 2010 ont augmenté de 127 % par rapport à ceux de 2009 ; ils ont généré un chiffre d'affaires de 223,4 millions €, contre 113,7 millions € en 2009.
- ⊕ Le résultat d'exploitation, qui comprend une reprise de perte de valeurs pour des risques commerciaux, ressort bénéficiaire à 9,4 millions € ; en 2009, le résultat d'exploitation accusait une perte pour un montant identique.
- ⊕ Le bénéfice de la période 2010 se monte à 6,0 millions €, contre une perte de 6,5 millions € pour 2009.

Nous abordons l'année 2011 avec une confiance mesurée :

- ⊕ La fermeté de la demande et le niveau actuel de notre carnet de commandes devraient nous assurer une importante activité pour les premiers mois de l'année.
- ⊕ Par la suite, la poursuite de la croissance économique mondiale et des cours de produits agricoles soutenus devraient nous permettre de bénéficier d'une demande mondiale de fertilisants en progression.

Par conséquent, il est proposé à l'assemblée générale le paiement d'un dividende brut de 8 € par action (6 € net), en augmentation de 25 % par rapport à celui versé au titre de l'exercice 2009. Le dividende proposé correspond à 34 % du résultat de 2010.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis Raatz'. It is a fluid, cursive script.

Francis Raatz



RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROSIER



PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe Rosier est constitué de :

- Rosier SA (Belgique) - Société mère
- Rosier Nederland B.V. (Pays-Bas) - filiale à 100 %
- Rosier France S.A.S.U. (France) - filiale à 100 %

La participation de Rosier dans la Société Northern Shipping Bulk Blending est consolidée par mise en équivalence.

CONTEXTE GENERAL & ACTIVITE

Après avoir traversé une crise sévère, l'Industrie des fertilisants s'est redressée en 2010 ; les activités du Groupe Rosier se sont inscrites dans cette tendance.

Faisant suite à une année 2009 catastrophique, un net retournement s'est opéré dès les premiers jours de 2010, avec une demande qui avait retrouvé son rythme antérieur. L'essentiel du rebond de la demande - principalement sur le marché européen - provenait cependant d'un effet de rattrapage du fait des très faibles livraisons réalisées sur le 4^{ème} trimestre de 2009 en prévision des épandages du printemps 2010.

Bien que sur l'ensemble de la campagne agricole 2009 / 2010, la consommation mondiale de fertilisants ait progressé de près de 5 % par rapport à la précédente, elle reste encore en deçà des quantités historiques. En France - premier marché de Rosier - les livraisons totales de fertilisants ont progressé de 3 % par rapport à la saison précédente ; elles restent toutefois de plus de 20 % inférieures à celles de la saison 2007 / 2008. Sur ce marché, les variations sont encore plus significatives pour les fertilisants NPK, métier principal de Rosier : les livraisons de la campagne 2009 / 2010 ont été de 12 % supérieures à celles de la campagne précédente, mais restent 47 % en retrait par rapport à celles de la campagne 2007 / 2008.

La seconde partie de l'année s'est déroulée dans un environnement structurellement plus favorable : la reprise de la croissance économique mondiale s'est confirmée, entraînant avec elle un raffermissement de la consommation de denrées alimentaires. Ceci, amplifié par de mauvaises récoltes dans certains grands pays producteurs, a entraîné une forte hausse de l'ensemble des cotations des produits agricoles, avec des cours internationaux du blé qui ont atteint en fin d'année 2010 leur plus haut niveau en deux ans. Ces éléments ont dopé la demande de fertilisants, entraînant de ce fait des augmentations successives du prix des principales matières fertilisantes. Cette tendance générale s'est répercutee sur le marché européen ; les distributeurs, craignant de nouvelles hausses de prix, ont passé leurs commandes pour le pré stockage de fertilisants de printemps dès le mois de septembre.

Malgré les incertitudes qui ont parfois régné sur le marché et la volatilité des prix, le contexte de 2010 fut globalement favorable pour l'Industrie des fertilisants et pour Rosier :

- Nos ventes en volume ont progressé de 127 % par rapport à celles de 2009 ; elles restent toutefois inférieures de 7 % à la moyenne de 2007 et de 2008.
- Bien que nous ayons parfois éprouvé certaines difficultés dans nos approvisionnements de matières premières, la marche de nos ateliers de granulation a été satisfaisante.
- Nos ventes de spécialités ont retrouvé leurs volumes d'avant crise.

RESULTATS

En 2010, le Groupe Rosier a réalisé un chiffre d'affaires de 223,4 millions €, soit près du double de celui de 2009, année très particulière durant laquelle le chiffre d'affaire était tombé à 113,7 millions €. L'augmentation du chiffre d'affaires provient exclusivement des volumes vendus, tandis que les prix de ventes moyens de 2010 sont restés de 13 % inférieurs à ceux de 2009.

Tout comme par le passé, le marché européen a représenté la part la plus importante des ventes :

62 % du chiffre d'affaires contre 38 % à la grande exportation. Compte tenu d'une plus forte dégradation du marché européen en 2009, ces pourcentages étaient respectivement de 56 % et de 44 % l'année passée.

Bien que les marges unitaires n'aient pas atteint les niveaux de 2009, la forte augmentation des volumes a permis d'obtenir une marge brute totale en nette progression.

Déduction faite des frais d'exploitation, incluant des amortissements pour 3,2 millions €, le résultat d'exploitation de 2010 ressort bénéficiaire à 9,4 millions €, contre une perte de 9,4 millions € pour 2009. Le résultat 2010 comprend une reprise de perte de valeurs pour des risques commerciaux à la grande exportation pour un montant de 1,9 million € ; cette perte de valeur avait été actée en 2009 pour 2,2 millions €.

Le résultat financier de 2010 est de -0,9 million €, pour -0,2 million € en 2009. L'écart entre les deux années provient principalement de l'évolution des taux de changes.

Le résultat avant impôts est bénéficiaire de 8,5 millions €, à comparer à une perte de 9,6 millions € pour 2009.

Déduction faite des impôts sur le résultat, le résultat de la période ressort en profit de 6,0 millions €, contre une perte de 6,5 millions € en 2009.



La performance du Groupe Rosier se résume comme suit :

en K€	2010	2009 (*)
Produits d'exploitation	224.615	114.588
<i>dont : Chiffre d'affaires</i>	223.369	113.651
<i>Autres produits d'exploitation</i>	1.246	937
Charges d'exploitation	215.265	123.947
Résultat d'exploitation	9.350	-9.359
Résultat financier	-895	-236
Résultat avant impôts	8.455	-9.595
Impôts sur le résultat	-2.431	3.119
Résultat de la période	6.024	-6.476
en € par action		
Résultat net	23,62	-25,39
Dividende brut	8,00	6,00

(*)Données retraitées afin de refléter le changement des principes comptables relatifs au régime de pension à prestations définies



La situation financière du Groupe Rosier se résume comme suit :

en K€	2010	2009 (*)
<u>ACTIF</u>		
Immobilisations nettes	17.114	14.915
Actifs de régime de pension	-	2.349
Actifs d'impôts différés	2.859	4.225
Autres actifs non courants	24	103
Total des actifs non courants	19.997	21.592
Stocks	32.998	24.879
Créances Commerciales	39.236	20.634
Autres créances	3.191	1.411
Trésorerie et équivalents	3.187	2.488
Total des actifs courants	78.612	49.412
TOTAL DES ACTIFS	98.609	71.004
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital	2.748	2.748
Réserves et résultats reportés	43.408	41.754
Total des capitaux propres	46.156	44.502
<u>PASSIF</u>		
Avantages du personnel	1.228	928
Total des passifs non courants	1.228	928
Prêts et emprunts portant intérêts	11.645	3.249
Dettes commerciales	35.067	16.570
Autres dettes	4.514	5.755
Total des passifs courants	51.226	25.574
Total des passifs	52.453	26.502
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	98.609	71.004

(*)Données retraitées afin de refléter le changement des principes comptables relatifs au régime de pension à prestations définies



INVESTISSEMENTS

En 2010, le Groupe Rosier a procédé à des investissements pour 5,5 millions €.

Les montants les plus significatifs se rapportent à :

- La construction d'une nouvelle unité de production de fertilisants de spécialités liquides permettant l'utilisation de matières premières naturelles micronisées. Cette installation est en service depuis janvier 2011.
- La prise en compte de frais d'enregistrements liés à la Directive européenne REACH ;
- La rénovation des bureaux administratifs de Sas van Gent ;
- La modernisation et le remplacement de divers équipements de stockage et de production.

Les investissements actuellement prévus pour 2011 porteront principalement sur :

- La poursuite des travaux décidés antérieurement ;
- La modernisation de nos installations de conditionnement ;
- L'amélioration des performances énergétiques et environnementales de nos sites.

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Dans le prolongement des recherches entamées antérieurement, nos travaux de 2010 se sont inscrits dans le souci d'une agriculture durable, alliant la croissance végétale à une gestion raisonnable des ressources de la planète.

Dans cette optique, nous nous sommes principalement focalisés sur deux domaines :

- Le lancement d'un nouveau mode d'analyse portant sur la solution du sol, de manière à mieux appréhender l'impact des facteurs climatiques sur la bio-fertilité. Ce concept développé par Rosier, et dénommé IRISS®, amène une utilisation plus pertinente des fertilisants minéraux, plus efficace et plus rentable pour l'utilisateur.
- La mise au point de nouveaux fertilisants foliaires boratés basés sur la technique de la rhéofluidisation. Grâce à ce procédé, unique dans la fertilisation, nous substituons des matières premières pouvant être jugées toxiques ou reprotoxiques pour l'homme par des matières minérales, naturellement extraites du sol. Le premier fertilisant foliaire issu de ces recherches - le Rheobor® - est sur le marché depuis janvier 2011. Il sera suivi par d'autres produits dans le futur.



En 2010, nos dépenses spécifiques en R&D se sont élevées à 309 milliers €, pour 273 milliers € en 2009.

SURETE – SECURITE – ENVIRONNEMENT

Les activités du Groupe, comme celles de toute entreprise du secteur des fertilisants et classée Seveso II seuil haut, engendrent certains risques liés à l'utilisation de produits chimiques, au stockage et au transport des matières premières et des produits finis.

Dans cette optique, le Groupe a souscrit un programme d'assurances pour couvrir les risques industriels inhérents à son activité, ainsi que certains autres risques, en ligne avec les pratiques de l'industrie.

En 2010, le Groupe Rosier a enregistré 7 accidents du travail avec arrêt qui ont concerné 9 personnes, dont 7 membres de notre personnel et des intérimaires et 2 personnes de sociétés sous-traitantes. Bien qu'aucun de ces accidents n'ait eu de conséquences graves pour les personnes, ce résultat est décevant et nous a amené à réorienter notre politique de prévention.

Les axes principaux sur lesquels nous intensifierons nos efforts en 2011 sont :

- L'amélioration de la communication en matière de sécurité & d'environnement ;
- L'ordre, la propreté et l'organisation des espaces de travail ;
- Le respect par tous des consignes sécuritaires et environnementales.

Nous n'avons pas eu d'accident environnemental causé par l'activité industrielle de nos sites en 2010. Ceci est la conséquence des multiples actions menées antérieurement et poursuivies durant toute l'année : partie sécuritaire et environnementale incluse dans chacun de nos investissements industriels, dépenses spécifiquement dédiées, formation et sensibilisation du personnel.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive européenne Reach, visant à identifier toutes les matières chimiques des produits commercialisés dans l'Union européenne, nous avons enregistré en 2010 toutes les substances faisant partie de notre offre commerciale, et nous avons obtenu l'assurance de nos fournisseurs qu'ils avaient fait de même pour toutes les substances qu'ils nous fournissent. Nous avons également poursuivi notre politique visant à substituer dans la mesure du possible toute substance pouvant présenter le moindre risque pour la santé humaine par des produits alternatifs : la mise au point du Rheobor®, fertilisant foliaire boraté, en est un exemple concret.



RESSOURCES HUMAINES et COMMUNICATION

Avec le retour d'une activité normale dès le début de l'année, les mesures temporaires prises en 2009, et visant à adapter l'emploi au volume de travail, n'ont pas été reconduites.

A la date du 31 décembre 2010, le Groupe Rosier comptait 234 collaborateurs statutaires, en augmentation de 7 personnes par rapport à la même date de 2009 ; cet accroissement est la contraction de 21 engagements et de 14 départs pour différentes raisons, telles que retraites, départs volontaires et réductions du temps de travail.

En moyenne sur l'année 2010, le Groupe a occupé 239 personnes en équivalent temps plein, intérimaires compris, contre 228 personnes en 2009.

La formation s'est poursuivie : le nombre d'heures consacrées à la formation s'établit à 7.500 heures en 2010 ; 150 collaborateurs y ont participé.

Fidèle à sa tradition de transparence et de communication, et comme à l'accoutumée, Rosier a ouvert régulièrement ses portes et a organisé de nombreuses visites d'entreprises pour des associations, des écoles et des groupes divers.

PERSPECTIVES

Aucun événement susceptible d'influencer de manière significative la situation du Groupe au 31 décembre 2010 n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

En ce début d'année, la demande reste ferme. Les commandes que nous avons en portefeuille et les négociations d'affaires en cours devraient nous assurer une activité soutenue sur les premiers mois.

Tout en étant préoccupés par les conséquences des hausses de prix successives des principales matières premières fertilisantes sur la consommation, et par l'évolution du contexte géopolitique de certaines régions, les éléments suivants nous rendent raisonnablement confiants pour la suite de l'année :

- La croissance de l'économie mondiale devrait se poursuivre ;
- Les cotations des principales céréales restent élevées et celles-ci ne faiblissent pas significativement sur les marchés à terme pour la récolte à venir.
- Avec une croissance estimée à près de 4 % pour la campagne 2011 / 2012, la consommation mondiale de fertilisants devrait établir un nouveau record à 178 millions de tonnes d'éléments fertilisants.



Sur une plus longue période, l'utilité des fertilisants minéraux n'est plus à démontrer pour nourrir une population humaine en croissance continue. Fort de l'expérience de ses collaborateurs, de son expérience internationale, de sa gamme de fertilisants adaptés et spécialisés et de la flexibilité de ses outils industriels, le Groupe Rosier dispose de nombreux atouts pour accompagner la croissance attendue de l'Industrie des fertilisants.

REPARTITION BENEFICIAIRE

Le bénéfice net de Rosier SA (Société mère) s'élève à 4.312 milliers € en 2010.

Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 15.626 milliers €, le solde bénéficiaire à affecter est de 19.938 milliers €.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende brut de 8 € par action (6 € net par action).

La répartition proposée est la suivante :

Dividende brut : 2.040 milliers €
Bénéfice à reporter : 17.898 milliers €

CORPORATE GOVERNANCE, CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

La Société adhère au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

La structure de la gouvernance de la Société repose sur le Conseil d'administration et l'Administrateur délégué.

La charte de gouvernance d'entreprise est disponible sur le site internet de la Société (www.rosier.eu).

1. Composition du Conseil d'administration

Le nombre et la nomination des membres du Conseil d'administration sont régis par l'article 15 des statuts qui stipule :

« La société est administrée par un conseil composé de sept membres au moins, actionnaires ou non, dont trois au moins doivent être indépendants au sens du Code des Sociétés. Les administrateurs sont nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe leur nombre. La durée du mandat ne peut excéder quatre ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. »



Au 31 décembre 2010, le Conseil d'administration était composé de 8 membres dont 3 non exécutifs, 1 exécutif et 4 indépendants.

Les critères d'évaluation de l'indépendance des administrateurs sont ceux retenus par l'article 524 du Code des Sociétés et par le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

Composition du Conseil d'administration en 2010 :

▪ **Monsieur Michel-Armand BONNET**

*Administrateur indépendant
Consultant, ancien Directeur des ressources humaines
Fin de mandat : juin 2013*

▪ **Monsieur Nicolas DAVID**

*Administrateur indépendant
Retraité, ancien Directeur juridique.
Fin de mandat : juin 2013*

1. Madame Françoise LEROY

*Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Secrétaire général et Directeur financier de la Branche
chimie de Total
Fin de mandat : juin 2014*

▪ **Monsieur Francis RAATZ**

*Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Président du Conseil d'administration
Directeur Général Fertilisants de la branche Chimie de
Total
Président Directeur général de GPN
Fin de mandat : juin 2014*

1. Monsieur Daniel RICHIR

*Administrateur délégué
Fin de mandat : juin 2013*

▪ **Monsieur Robert-J.F. SEMOULIN**

*Administrateur indépendant
Gynécologue
Fin de mandat : juin 2014*

▪ **Monsieur Eric VARDON**

*Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Directeur administratif et financier de GPN.
Fin de mandat : juin 2013*

▪ **Monsieur Laurent VERHELST**

Administrateur indépendant

Service des opérations financières chez Stanley Europe

B.V.B.A.

Fin de mandat : juin 2014

2. Fonctionnement du Conseil d'administration

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration décrit son fonctionnement.

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an, et aussi souvent qu'il le juge utile dans l'intérêt de la Société.

L'article 17 des statuts sociaux définit sa compétence :

« Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale ».

Le Conseil d'administration statue notamment sur la nomination et la fixation des pouvoirs de l'Administrateur délégué, sur l'arrêt des comptes annuels et du rapport de gestion, sur la convocation des assemblées générales et la fixation des propositions à soumettre aux délibérations de celles-ci.

Le Conseil d'administration définit le plan stratégique de la Société, arrête les programmes d'investissements ainsi que les budgets annuels. Lors de chaque réunion, rapport est donné sur toutes les questions financières, commerciales et générales qui intéressent la Société.

En 2010, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises. En dehors de l'examen de la marche des affaires, le Conseil a notamment délibéré sur les points suivants :

- L'arrêt des comptes annuels au 31 décembre 2009 et la proposition de répartition bénéficiaire à soumettre à l'Assemblée générale.
- L'arrêt des comptes consolidés au 31 décembre 2009.
- L'arrêt du texte du communiqué de presse portant sur le résultat au 31 décembre 2009.
- La fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2010.
- L'examen du résultat consolidé au 30 juin 2010 et l'arrêt du texte du communiqué de presse correspondant.
- Les investissements et les désinvestissements de l'exercice 2010.
- L'examen du plan à dix ans et l'arrêt du budget 2011.
- *La modification des principes comptables relatifs à REACH et au régime de pension à prestations définies.*



Le taux de présence aux réunions du Conseil d'administration de 2010 s'élève à 92% :

- Monsieur Michel-Armand BONNET : 80%
- Monsieur Nicolas DAVID : 100%
- Madame Françoise LEROY : 60%
- Monsieur Francis RAATZ : 100%
- Monsieur Daniel RICHIR : 100%
- Monsieur Robert-J.F. SEMOULIN : 100%
- Monsieur Eric VARDON : 100%
- Monsieur Laurent VERHELST : 100%

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration fixe le processus d'évaluation.

3. Rémunération des administrateurs.

Conformément à l'article 20 des statuts de la Société, la rémunération des administrateurs se résume comme suit :

- Les administrateurs représentant le Groupe Total sont des salariés de ce Groupe Total et ne perçoivent pas de rémunération de la Société.
- Dans la limite prévue par la mesure transitoire prise par l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2006 et sur proposition du comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'administration a octroyé aux administrateurs indépendants un jeton de présence de 1.000 € par réunion du Conseil.
- L'Administrateur délégué ne perçoit pas de rémunération en tant qu'administrateur, mais reçoit une rémunération en sa qualité de salarié et de Directeur général de la Société.

4. Comités au sein du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 18bis des statuts de la Société, le Conseil d'administration a institué deux comités.

- **Le Comité de Nomination et de Rémunération :**

Le Comité de Nomination et de Rémunération se compose de trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

En 2010, le Comité a été constitué de messieurs Michel-Armand Bonnet, Francis Raatz (Président) et Robert-J.F. Semoulin.



Le Comité est en charge de l'identification des personnes qualifiées pour devenir administrateurs, conformément aux critères approuvés par le Conseil ; il assiste le Conseil dans l'exercice de ses fonctions relatives à la rémunération des membres du Conseil d'administration et du management exécutif de la Société.

Le Comité s'est réuni une fois en 2010 sur convocation de son Président.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation.

▪ **Le Comité d'Audit :**

Le Comité d'Audit se compose d'au moins trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

En 2010, le Comité a été constitué de messieurs Nicolas David, Robert-J.F. Semoulin, Eric Vardon (Président) et Laurent Verhelst. Messieurs Eric Vardon et Laurent Verhelst, de par leur fonction, ont les connaissances comptables et d'audit nécessaires.

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration pour que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers.

Le Comité d'audit exerce notamment les missions suivantes :

- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et son caractère complet
- Etudier les comptes sociaux de la société mère et les comptes consolidés annuels et semestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière et de trésorerie ;
- Examiner la pertinence du choix des principes et méthodes comptables.
- S'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, et assurer le suivi de leur efficacité avec le concours du management ;
- Etre régulièrement informé des travaux d'audit interne et externe ;
- Assurer le suivi du contrôle par le commissaire des comptes sociaux et consolidés de la Société ;
- Examiner les programmes annuels de travaux des auditeurs externes ;
- Proposer la désignation du commissaire, sa rémunération, s'assurer de son indépendance et veiller à la bonne exécution de sa mission ;
- Fixer les règles de recours au commissaire pour des travaux autres que le contrôle des comptes et en vérifier la bonne application.



Le comité s'est réuni cinq fois en 2010 sur convocation de son Président.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation.

5. Politique d'affectation du résultat.

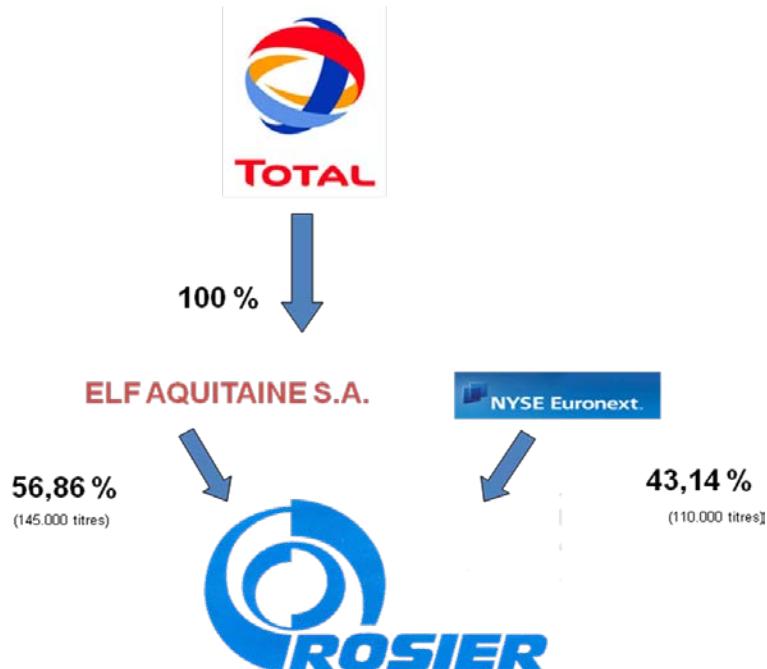
Il n'existe pas de politique définie pour l'affectation du résultat. Cependant, le dividende distribué tient compte des résultats, de la situation financière et des perspectives de la Société.

6. Relations avec l'actionnaire de référence (Groupe Total)

Toutes les opérations entre le Groupe Rosier et les sociétés du Groupe Total, lesquelles relèvent de flux commerciaux courants, s'effectuent aux conditions normales du marché. Il s'agit principalement de relations commerciales avec le Groupe GPN et de financement avec PetroFina International Group.

7. Structure de l'actionnariat

Au 31 décembre 2010, la structure de l'actionnariat se présente comme suit :





8. Principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration et le management estiment que le contrôle interne et la gestion des risques doivent faire partie intégrante du fonctionnement quotidien du Groupe Rosier.

Le Conseil d'administration surveille le bon fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par le biais du Comité d'audit.

Le Comité d'audit se base dans ce contexte sur les informations fournies par le management et l'auditeur externe.

A intervalle régulier, il est réalisé une évaluation sur l'organisation et le fonctionnement des contrôles internes intégrés dans les processus et systèmes.

Pour l'audit externe, il s'agit de la certification des comptes consolidés du Groupe Rosier, tandis que le management met d'avantage l'accent sur la maîtrise des risques des processus et de leurs éventuelles conséquences négatives.

8.1. Contrôle interne

Le management a instauré et maintient un contrôle interne approprié contribuant à la maîtrise des activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente des ressources pour atteindre les objectifs fixés

Le management développe actuellement un cadre formel de contrôle interne basé sur une cartographie des risques inhérents aux activités. Cette cartographie des risques et l'association des différents contrôles nécessaires à la couverture de ces derniers constitueront un outil de contrôle interne important. Cette documentation et ce formalisme supportera le sentiment actuel du management qu'il possède un cadre de contrôle adapté.

Le management a partagé avec l'ensemble du personnel du Groupe Rosier ses valeurs éthiques et le respect des principes qui en découlent par la diffusion du Code de conduite.

Le règlement intérieur de l'Administrateur délégué définit l'étendue de ses pouvoirs dans le respect des statuts et du Code des sociétés.

Le Comité d'audit a édicté son règlement d'ordre intérieur qui a été validé par le Conseil d'administration ; le fonctionnement du Comité et son règlement sont évalués annuellement.

Des formations spécifiques sur le respect des droits à la concurrence ont été réalisées auprès de l'ensemble des collaborateurs en contact direct ou indirect avec le monde des affaires.

Les subdélégations de pouvoir sont octroyées aux différents échelons hiérarchiques. Ils sont annuellement présentés au Conseil d'administration.

Toutes les fonctions opérationnelles sont décrites ainsi que les compétences nécessaires à leur bonne exécution ; une évaluation annuelle permet de vérifier leur adéquation.

Le contrôle interne du Groupe Rosier comprend des règles de conduite et des procédures qui :

- Ont trait aux enregistrements comptables qui présentent de façon raisonnablement détaillée une image fidèle et exacte des transactions et des ventes d'actifs de la Société ;
- Fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont comptabilisées comme il convient pour pouvoir préparer des états financiers conformément à la loi belge, aux principes comptables généralement acceptés en Belgique et aux normes comptables internationales IFRS.

Le management évalue chaque année la mise en oeuvre de son contrôle interne en utilisant des ressources internes provenant de son service financier pour mener à bien ces évaluations étant donné qu'il ne dispose pas d'une fonction d'audit interne.

8.2. Gestion des risques

La gestion des risques du Groupe Rosier est un processus permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques liés aux activités dans le but de minimiser les effets de tels risques sur la capacité à atteindre ses objectifs et créer de la valeur pour ses actionnaires.

Le cadre de gestion des risques du Groupe Rosier est actuellement en cours d'élaboration sous forme d'une cartographie des risques.

Le Comité d'audit analyse régulièrement les principaux risques et discute la procédure par laquelle le management évalue et gère son exposition aux risques et les mesures prises pour gérer et contrôler celle-ci.

Une description des risques significatifs ainsi que la manière dont ceux-ci sont gérés au sein du Groupe Rosier est présentée à la note 5 aux états financiers consolidés.

8.3. Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont réalisées mensuellement et regroupées dans des reportings mensuels visant à s'assurer de l'application des normes et procédures émises par le management.

Lors de réunions mensuelles, le management analyse les différents indicateurs de gestion.



Le reporting financier mensuel est communiqué aux membres du Conseil d'administration.

8.4. Information et communication

La Société respecte ses obligations légales de communication d'informations financières, notamment par le biais de son site www.rosier.eu.

Le système d'information est régulièrement remis à niveau pour satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence des informations.

La sécurisation du système d'information fait l'objet d'une attention toute particulière et est reprise dans des procédures adéquates.

8.5. Pilotage

Le Comité d'audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Lors de ses réunions, le Comité d'audit fait rapport au Conseil d'administration de ses constatations.

Le management est chargé de la surveillance de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques. L'évaluation du contrôle interne se réalise régulièrement et de façon formelle.

*Moustier, le 21 mars 2011,
Le Conseil d'administration*



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2010



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2010

	<u>Page</u>
<u>Etat consolidé du résultat global</u>	25
<u>Etat consolidé de la situation financière</u>	26
<u>Etat consolidé des variations des capitaux propres</u>	27
<u>Etat consolidé des flux de trésorerie</u>	28
<u>Notes aux états financiers consolidés</u>	29
1. Présentation de l'entreprise	29
2. Préparation des états financiers	29
3. Principes comptables significatifs	31
4. Gestion du capital	40
5. Description et gestion des risques significatifs	40
6. Information sectorielle	41
7. Autres produits et charges d'exploitation	42
8. Frais de développement	42
9. Frais de personnel	43
10. Résultat financier	43
11. Impôts	43
12. Immobilisations incorporelles	45
13. Immobilisations corporelles	46
14. Participations dans des sociétés mises en équivalence	47
15. Actifs et passifs d'impôt différé	47
16. Avantages du personnel	48
17. Stocks	51
18. Créances commerciales et autres créances	51
19. Trésorerie et équivalents de trésorerie	52
20. Capitaux propres	52
21. Résultat par action	53

22. Dettes financières	53
23. Autres dettes	53
24. Droits et engagements hors bilan	53
25. Litiges	54
26. Instruments financiers	54
27. Paiements au titre de contrats de location simple	57
28. Parties liées	57
29. Emoluments du commissaire	59
30. Evènements postérieurs à la date de clôture	59
31. Filiales et entreprises associées	59

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'EUR	Note	2010	2009 Retraité *
Produits d'exploitation		224.615	114.588
Ventes		223.369	113.651
Autres produits d'exploitation	7	1.246	937
Charges d'exploitation		- 215.265	- 123.947
Approvisionnements et matières premières	17	- 174.323	- 93.159
Services et biens divers		- 28.859	- 15.153
Frais de personnel	9	- 12.634	- 12.029
Amortissements et réductions de valeur	12/13/17/18	1.113	- 2.917
Autres charges d'exploitation	7	- 563	- 691
Résultat d'exploitation		9.350	- 9.359
Produits financiers	10	80	331
Charges financières	10	- 968	- 567
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (net d'impôts)	14	- 7	-
Résultat avant impôts		8.455	- 9.595
Impôts sur le résultat	11	- 2.431	3.119
Résultat de la période		6.024	- 6.476
Autres éléments du résultat global		- 2.840	3.675
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies	16	- 3.786	4.933
Impôts sur les autres éléments du résultat global		946	- 1.258
Résultat global total de la période		3.184	- 2.801
Résultat de la période attribuable aux :			
Propriétaires		6.024	- 6.476
Intérêts minoritaires		-	-
		6.024	- 6.476
Résultat global total de la période attribuable aux :			
Propriétaires		3.184	- 2.801
Intérêts minoritaires		-	-
		3.184	- 2.801
Résultat de la période par action			
Résultat de base et dilué par action (en Eur)	21	23,62	- 25,39

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

* Données retraitées afin de refléter le changement des principes comptables relatifs aux régimes de pension à prestations définies – Voir note 2.(e)

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

En milliers d'EUR
Au 31 décembre

Note 2010 2009 Retraité *

ACTIFS

Immobilisations incorporelles	12	566	26
Immobilisations corporelles	13	16.446	14.780
Participations dans des entreprises associées	14	102	109
Actifs de régimes de pension	16	-	2.349
Actifs d'impôt différé	15	2.859	4.225
Autres actifs non courants		24	103
Total des actifs non courants		19.997	21.592
Stocks	17	32.998	24.879
Créances commerciales	18	39.236	20.634
Autres créances	18	3.191	1.411
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	3.187	2.488
Total des actifs courants		78.612	49.412
TOTAL DES ACTIFS		98.609	71.004

CAPITAUX PROPRES

Capital social et primes d'émission	20	2.748	2.748
Réserves et résultats reportés	20	43.408	41.754
Total des capitaux propres		46.156	44.502

PASSIFS

Avantages du personnel	16	1.228	928
Total des passifs non courants		1.228	928
Prêts et emprunts portant intérêts	22	11.645	3.249
Dettes commerciales		35.067	16.570
Autres dettes	23	4.514	5.755
Total des passifs courants		51.226	25.574
Total des passifs		52.453	26.502
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		98.609	71.004

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

* Données retraitées afin de refléter le changement des principes comptables relatifs aux régimes de pension à prestations définies – Voir note 2.(e)

ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'EUR</i>	<i>Note</i>	<i>Capital social</i>	<i>Primes d'émission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Total</i>
Au 31 décembre 2008		2.550	198	11.356	43.284	57.388
Changement des principes comptables	2.(e)				-8.046	-8.046
Au 1er janvier 2009 retraité*		2.550	198	11.356	35.238	49.342
Résultat de la période retraité*					-6.476	-6.476
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, retraité *					3.675	3.675
Dividendes	20				-2.040	-2.040
Au 31 décembre 2009 retraité*		2.550	198	11.356	30.398	44.502
Résultat de la période					6.024	6.024
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt					-2.840	-2.840
Dividendes	20				-1.530	-1.530
Au 31 décembre 2010		2.550	198	11.356	32.052	46.156

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

* Données retraitées afin de refléter le changement des principes comptables relatifs aux régimes de pension à prestations définies – Voir note 2.(e)

ETAT CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'EUR	Note	2010	2009 Retraité *
Résultat de la période		6.024	-6.476
Ajustements:			
Amortissements	13	3.246	2.882
Résultat provenant de la vente d'immobilisations corporelles	7	-	-61
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	14	7	-
Produits des intérêts	10	-3	-19
Impôts sur le résultat	11	2.431	-3.119
Charges d'intérêts	10	203	184
Besoin de fonds de roulement :			
Diminution / (augmentation) des actifs de régimes de pension		-1.075	-421
Diminution / (augmentation) des autres actifs non courants		79	-36
Diminution / (augmentation) des stocks		-8.119	15.638
Diminution / (augmentation) des créances commerciales		-18.602	28.715
Diminution / (augmentation) des autres créances		-1.885	1.058
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales		18.497	-3.999
Augmentation / (diminution) des autres dettes		-1.240	2.002
Augmentation / (diminution) des avantages du personnel		300	-31
Intérêts payés		-203	-184
Impôts sur le résultat payés		-13	-505
Résultat de la liquidation du régime de pension à prestations définies	16	-363	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-717	35.628
Intérêts reçus	10	3	19
Acquisition d'immobilisations corporelles	13	-5.450	-4.048
Produits des cessions d'immobilisations corporelles		-	83
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-5.447	-3.946
Dividendes payés		-1.533	-2.020
Augmentation des emprunts à court terme		108.143	288.000
Diminution des emprunts à court terme		-99.748	-316.341
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		6.862	-30.362
Variation totale des flux de trésorerie et équivalents de trésorerie		699	1.320
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		2.488	1.168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		3.187	2.488

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

* Données retraitées afin de refléter le changement des principes comptables relatifs aux régimes de pension à prestations définies – Voir note 2.(e)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Présentation de l'entreprise

Rosier SA (la « Société ») est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, 11A Route du Grandmetz à 7911 Moustier (n° d'entreprise 0401256237).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 Décembre 2010 regroupent ceux de la Société et de ses filiales (ci-après dénommé « le Groupe » ou « ROSIER »).

ROSIER est spécialisé dans la production et la commercialisation de fertilisants minéraux. Le Groupe est présent dans près de 100 pays à travers le monde grâce à une large gamme de produits répondant aux besoins en fertilisation de toutes les plantes, pour tout type de culture.

La Société est détenue à 56,86 % par ELF AQUITAINE (elle-même détenue à 100 % par TOTAL) et à 43,14 % par le public (EURONEXT Bruxelles).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 21 mars 2011. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires à l'occasion de l'Assemblée Générale du 16 juin 2011.

2. Préparation des états financiers

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Boards) et leurs interprétations émises par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

ROSIER n'a pas dû appliquer d'exception européenne aux normes IFRS ; en d'autres termes les comptes annuels consolidés sont entièrement conformes aux dites IFRS. La Société a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvellement émises, qui n'étaient pas encore entrées en vigueur à la date de clôture.

(b) Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont établis en milliers d'Euros et reflètent la situation financière au 31 décembre 2010. Ils ont été préparés selon la méthode du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

(c) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables qui ont l'impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont décrites dans les notes suivantes :

- Note 15 : impôts différés ainsi que leur recouvrabilité en fonction des prévisions actuelles
- Note 16 : avantages du personnel
- Note 26 : risques de crédit

(d) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Toutes les données financières présentées en Euro sont arrondies au millier d'Euros le plus proche.

(e) Changement des principes comptables

Par le passé, conformément aux possibilités offertes par la norme IAS 19 relative aux avantages du personnel, ROSIER prenait en résultat les gains et pertes actuariels (c'est-à-dire les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sur la valeur des obligations et des actifs de régimes de retraite à prestations définies) sur la carrière résiduelle des travailleurs (communément appelée méthode du corridor). Il en découlait dès lors qu'une partie significative de ces gains et pertes actuariels n'étaient pas comptabilisés dans les avantages du personnel reconnus dans l'état consolidé de la situation financière.

Aux yeux du conseil d'administration de ROSIER, cette méthode n'apporte plus la meilleure garantie de lisibilité et de compréhension des états financiers puisque :

- Tous les éléments ne se trouvent pas dans l'état consolidé du résultat global (les gains et pertes actuariels non comptabilisés ne sont repris que dans les notes aux états financiers) ;
- La présence d'un actif de retraite dans l'état consolidé de la situation financière ne garantit pas que l'ensemble des engagements de pensions soient couverts (une perte actuarielle non comptabilisée sur un actif peut masquer une dette);
- Des éléments liés à la norme IAS19 peuvent influencer le résultat opérationnel de la période alors qu'ils ne sont fondamentalement pas liés à l'activité de cette période (amortissement des écarts actuariels non compabilisés).

Afin d'améliorer la lisibilité de son engagement de retraite sur les régimes à prestations définies en appliquant d'ores et déjà les modifications de la norme IAS 19 qui devraient être adoptés en 2011, le conseil d'administration de ROSIER a décidé d'opter pour l'alternative offerte déjà maintenant de comptabiliser, dans le cadre des engagements de retraite sur les régimes à prestations définies, les gains et pertes actuariels dans la période où ils se produisent via les autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », ce changement de principe comptable a été appliqué rétrospectivement.

Les chiffres de 2009 ont été retraités comme suit :

En milliers d'EUR	2009
Changement dans les fonds propres au 1er janvier 2009	
Comptabilisation des gains et pertes actuariels non reconnus, nets d'impôt	-8.046
Changement dans les fonds propres au 31 décembre 2009	
Comptabilisation des gains et pertes actuariels de l'exercice, nets d'impôt	3.675
Annulation de l'amortissement des gains et pertes actuariels de l'exercice, nets d'impôt	569
	<hr/> -3.802

Ce changement de méthode implique que les pertes actuarielles (nettes d'impôts) soient comptabilisées dans les avantages du personnel au 1er janvier 2009 et immédiatement constatées en résultats reportés dans l'état consolidé de la situation financière. Les gains actuariels de l'exercice 2009 (nets d'impôts) sont quant à eux comptabilisés dans le résultat global et la dépréciation des gains et pertes actuarielles non-comptabilisées est à annuler.

3. Principes comptables significatifs

Les principes exposés ci-dessous ont été appliqués de façon constante pour toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés.

Les principes suivants, quoique n'aillant pas eu d'impact, ont été mis à jour depuis le 31 décembre 2009 :

- La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »
- La norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels »
- La norme IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture »
- L'interprétation IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires d'une entité »

Ces principes ont été appliqués de façon uniforme par toutes les entités du Groupe et n'ont pas eu d'impact sur le résultat par action. Il n'y a pas d'autres nouvelles normes applicables au 1er janvier 2010 qui ont eu un effet notable sur le résultat et la situation financière de la Société.

Les comptes annuels consolidés sont préparés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2010. Ils sont présentés avant l'affectation du résultat qui sera proposée lors de l'Assemblée Générale annuelle, et les dividendes sont par conséquent comptabilisés en tant que dettes pendant l'exercice au cours duquel ils sont déclarés.

(a) Principes de consolidation

Filiales

Les filiales du Groupe sont les entités contrôlées par Rosier SA, ce qui est le cas lorsque la Société détient plus de 50% du capital.

Les filiales contrôlées directement par la Société sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Le contrôle est généralement établi lorsque la Société détient le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages des activités de la filiale.

Pour déterminer si ce contrôle existe ou non, il est tenu compte des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles à ce moment précis.

Les comptes des filiales sont repris dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle par le Groupe débute et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée et jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin. Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant toute participation à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Transactions éliminées

L'ensemble des soldes et opérations intragroupe et des profits latents sur des transactions entre sociétés du Groupe et les sociétés associées sont éliminés.

(b) Monnaies étrangères

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions réalisées en devises sont converties en Euro au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change à cette date et la différence de change qui en résulte est enregistrée en résultat.

Les actifs et passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaie étrangère restent convertis aux taux de change constaté à la date de la transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs, passifs, charges et produits des activités à l'étranger sont en Euro et ne font par conséquent pas l'objet d'une conversion.

(c) Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des cours de change de devises.

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés est enregistrée en produits ou en charges financiers.

(d) Ecart d'acquisition

Tous les regroupements d'entreprises sont traités en utilisant la méthode de l'acquisition.

L'écart d'acquisition résulte de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Il se définit comme la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels assumés à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

L'écart d'acquisition négatif résultant d'une acquisition est comptabilisé directement en résultat. Les frais d'acquisition encourus dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat.

(e) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilité, soit généralement 10 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en résultat.

Les frais de développement sont portés à l'état consolidé de la situation financière si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pourachever le développement et utiliser ou vendre l'actif sinon ils sont portés en résultat. Les frais relatifs à REACH sont portés à l'actif de l'état consolidé de la situation financière et amortis de manière linéaire sur 12 ans.

(f) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de cet élément iront au Groupe et si son coût peut être estimé de façon fiable.

Ce principe de comptabilisation s'applique aux coûts encourus initialement pour acquérir une immobilisation corporelle et aux coûts encourus ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

Les coûts d'entretien couvrant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

Le coût comprend tous les coûts directs et toutes les dépenses encourues pour mettre l'actif en place et en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour l'incorporation au coût de cet actif des coûts d'emprunt est postérieure au 1^{er} janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait directement en charge tous les coûts d'emprunt.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire selon les durées d'utilité suivantes :

Terrains	non amorti
Constructions et immeubles industriels	20 – 30 ans
Installations, machines et outillages	5 – 10 ans
Mobilier et matériel roulant	3 – 10 ans

Lorsque des composants d'immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs). Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

(g) Actifs financiers

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués initialement à leur juste valeur. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur.

Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisés en capitaux propres est transféré en résultat.

(h) Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition ou, si celle-ci lui est inférieure, à leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des produits finis comprend les coûts des matières premières et de main d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de coûts indirects de production. Cette quote-part est validée annuellement sur base des données réelles du dernier exercice clôturé.

(i) Crées commerciales et autres dettes

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale, diminuée des pertes de valeur nécessaires pour les montants considérés comme non recouvrables par le Groupe.

A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances douteuses est faite sur base de tous les montants arriérés et sur base de tout autre élément objectif démontrant que le Groupe ne sera pas en mesure de récupérer intégralement toutes les créances comptabilisées.

(j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts à vue ; les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance initiale de trois mois au maximum et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

(k) Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs non financiers du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication se présente, la valeur recouvrable est estimée. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat quand la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés avec un taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre des UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT (d'un groupe d'UGT), puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT (du groupe d'UGT) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT (du groupe d'UGT).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison

de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(l) Capitaux propres

Jusqu'à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires, les dividendes proposés par le Conseil d'Administration sont repris dans les capitaux propres consolidés et sont ensuite comptabilisés en tant que passifs à partir du moment où ils ont été déclarés.

(m) Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière lorsque, résultant d'un évènement passé, le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'évènements passés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour clôturer l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation. Ce montant est examiné à chaque clôture et ajusté pour refléter la meilleure estimation possible.

Restructurations

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. Ce type de provision est évalué à la valeur actualisée du plus petit montant entre le coût estimé de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution ou le coût net attendu en cas d'exécution du contrat.

(n) Avantages du personnel

Les salariés de la Société et de ses filiales bénéficient de régimes de retraite.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la même monnaie que le paiement des prestations ; les calculs sont

effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout avantage économique disponible sous forme de remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime. Toutes les exigences de financement minimal qui s'appliquent aux régimes du Groupe sont prises en compte pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques. Un avantage économique est disponible pour le Groupe s'il est réalisable pendant la durée de vie du plan, ou aux dates de règlement des passifs du plan.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le Groupe comptabilise en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

Le Groupe comptabilise des gains et pertes au titre de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestation définie au moment où la réduction ou la liquidation se produit. Le gain ou la perte sur la réduction comprend tout changement de la juste valeur des actifs du régime et tout changement de la valeur actuelle de l'obligation au titre du régime en résultant, ainsi que tout écart actuariel et coût du service passé correspondants qui n'ont pas été comptabilisé antérieurement.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires.

Les cotisations versées à des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel sur les périodes sur lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel.

Les avantages en cas de décès ou d'invalidité attribués au personnel sont couverts par des polices d'assurance externes dont les primes sont payées mensuellement et portées en résultat.

Provision pour retraite anticipée

Les salariés de la Société peuvent bénéficier de plusieurs systèmes de pré-retraite :

- Dès 56 ans pour ceux qui totalisent 33 ans de carrière dont 20 ans de travail posté
- Dès 56 ans pour les ouvriers qui comptent au moins 40 ans de carrière professionnelle
- Dès 58 ans par la convention collective de travail conclue au sein de l'Industrie Chimique avec 35 années de carrière et ce jusqu'au 31 mars 2011 inclus.

Un complément est payé au salarié mensuellement lorsque celui-ci bénéficie de la retraite anticipée.

La provision pour retraite anticipée est calculée de manière actuarielle à partir de la valeur actuelle des compléments de retraite anticipés futurs sur base des prévisions en cours dès la notification officielle du départ du salarié, mais aussi des prévisions à venir pour la

population de salariés qui fera, selon toute probabilité, l'usage de cette possibilité de retraite anticipée.

(o) Produits d'exploitation

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que des avantages futurs iront à l'entité et que l'on peut évaluer ces avantages de façon fiable. Les ventes sont enregistrées nettes des taxes et des rabais, remises et ristournes.

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés en résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable et que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens.

Les transferts des risques et avantages sont appréciés en fonction des termes spécifiques des contrats de vente.

(p) Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements versés dans le cadre de locations simples sont comptabilisés en charge sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

(q) Produits financiers

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts sur les placements de trésorerie.

Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans la mesure où ils ont été acquis et compte tenu du temps écoulé.

(r) Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts sur les prêts obtenus. Toutes les charges financières sont comptabilisées à la date à laquelle elles sont encourues.

(s) Impôts

Les impôts sur le résultat de la période comprennent les impôts courants et les impôts différés.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays où le Groupe opère.

L'impôt différé est calculé sur les différences temporelles entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers.

L'impôt différé est comptabilisé au taux d'imposition dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et si ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité d'imposition, et sur la même entité taxable.

Les actifs d'impôt différé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable que le bénéfice imposable correspondant sera disponible.

(t) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe. Les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières isolées sont disponibles, sont régulièrement revus par le DG du Groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocations de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance.

(u) Actifs et passifs éventuels

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les comptes annuels consolidés, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils donnent lieu, lorsqu'ils sont significatifs, à une information dans les annexes sauf si la possibilité d'une perte est faible. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés mais sont présentés dans les annexes, lorsqu'ils sont significatifs et que l'entrée d'avantages économiques est probable.

(v) Evènements postérieurs à la date de clôture

Les évènements survenant après la date de clôture qui fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture (événements donnant lieu à des ajustements) sont reflétés dans les états financiers consolidés. Les évènements survenant après la date de clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les annexes desdits états lorsqu'ils sont significatifs.

(w) Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base et dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

(x) Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2010 et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés.

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers »
- La norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées »
- L’interprétation IFRIC 14 « Paiement d’avance d’exigence de financement minimal »

4. Gestion du capital

Il n’existe pas de politique définie pour l’affectation du résultat. Cependant, le dividende distribué chaque année tient compte des résultats, de la situation financière et des perspectives de la Société et de ses filiales.

Il n’y a pas eu de changement durant l’année dans l’approche du Groupe au niveau de la gestion du capital.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont sujettes à des exigences en capital imposées par l’extérieur.

5. Description et gestion des risques significatifs

Risques inhérents à l’activité industrielle

Les activités du Groupe, comme celles de toute entreprise du secteur des fertilisants et classée Seveso II seuil haut, engendrent certains risques liés à l’utilisation de produits chimiques, au stockage et au transport des matières premières et des produits finis.

Dans cette optique, le Groupe a souscrit un programme d’assurances pour couvrir les risques industriels inhérents à son activité, ainsi que certains autres risques, en ligne avec les pratiques de l’industrie.

Risques financiers

La politique du Groupe vise à assurer un accès adéquat au crédit ainsi qu’à analyser et à minimiser les risques relatifs à ses créances et aux fluctuations des taux de change et des taux d’intérêt.

a) Risques de taux d’intérêt

Les besoins de financement du Groupe sont couverts par des crédits bancaires à court terme et, depuis le 1^{er} juillet 2009, par le cash pooling belge du groupe TOTAL.

Les crédits à taux flottant, qui sont sujets au risque de variation des flux de trésorerie résultant de la variation des taux d’intérêt, sont minimisés par l’utilisation de crédits sous forme d’avance à taux et à terme fixe d’une durée maximale de trois mois.

Les liquidités excédentaires sont placées sous forme de placements de trésorerie d’une durée maximale de trois mois.

b) Risques liés aux devises étrangères

L’exposition du Groupe aux risques de fluctuations de devises est évaluée suivant les achats (prévus) et les ventes (prévues) libellés en devises autres que l’euro.

La monnaie principale sujette à ce risque est le dollar américain.

Les instruments financiers utilisés pour gérer ces risques sont les contrats de change à terme.

c) Risques de crédit

Le risque de crédit relatif aux créances commerciales envers les tiers est minimisé grâce à une analyse préalable de la solvabilité des débiteurs, à travers une diversification du portefeuille des créances et par la souscription de polices d'assurances ou de garanties bancaires adéquates.

Un Comité de crédit se réunit mensuellement et examine l'état des créances, arrête les limites de crédit des différents débiteurs et, le cas échéant, décide des garanties et mesures à prendre pour limiter les risques.

Dans des cas exceptionnels, le Groupe peut être amené à prendre des risques non totalement couverts. Après analyse, le Comité de crédit peut accepter ce risque et engager la Société dans la limite maximale de EUR 1.000 milliers. Au-delà de cette limite, l'avis du Conseil d'administration de la Société est requis.

Risques liés aux matières premières

Dans un marché stable, la plupart des matières premières stratégiques font l'objet de contrats de longue durée avec des prix fixés pour une période déterminée. Dans les autres cas, le Groupe procède à des achats spot basés sur les prix internationaux.

6. Information sectorielle

Le Groupe est essentiellement actif sur les marchés des fertilisants minéraux et utilise l'ensemble de son outil de production à la fabrication de divers types d'engrais sous différentes formes.

Etant donné les caractéristiques économiques similaires de ces engrains, et leurs similitudes tant au point de vue de la nature des produits, des procédés de fabrication, des types de clients auxquels sont destinés ces produits, ainsi que des méthodes utilisées pour les distribuer, le Groupe gère et analyse la performance de ses produits de manière intégrée.

Le Groupe ne présente donc qu'un seul niveau d'information sectorielle : les fertilisants.

L'information par site d'exploitation est la suivante :

En milliers d'EUR	Belgique	Pays-Bas	2010 France	Eliminations	Consolidé
Ventes externes	96.463	122.301	4.606		223.369
Ventes inter-secteurs	6.569	6.390	6	-12.965	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	4.076	4.929	345		9.350
Résultat financier net	155	-844	1	-200	-888
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	-7	-	-		-7
Impôts sur le résultat	-1.141	-1.172	-118		-2.431
Résultat de la période	3.082	2.914	228	-200	6.024
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	65.923	44.237	2.552	-14.103	98.609
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	3.060	2.377	13		5.450
<i>Amortissements et dépréciations</i>	1.872	1.294	72		3.238

En milliers d'EUR	Belgique	Pays-Bas	2009 Retraité France	Eliminations	Consolidé
Ventes externes	64.276	43.766	5.609		113.651
Ventes inter-secteurs	4.193	2.745	81	-7.018	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	-3.232	-6.504	377		-9.359
Résultat financier net	864	-100	-1	-1.000	-236
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	-	-	-		-
Impôts sur le résultat	1.566	1.684	-131		3.119
Résultat de la période	-802	-4.920	246	-1.000	-6.476
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	<i>49.932</i>	<i>30.800</i>	<i>2.704</i>	<i>-12.432</i>	<i>71.004</i>
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	<i>2.305</i>	<i>1.702</i>	<i>41</i>		<i>4.048</i>
<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>1.848</i>	<i>939</i>	<i>95</i>		<i>2.882</i>

7. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'EUR	2010	2009
Plus-values sur ventes d'immobilisations	-	77
Refacturations diverses	684	587
Redevances	44	-
Loyers	49	39
Remboursements assurances	37	57
Autres	431	177
Total des autres produits d'exploitation	1.246	937

Les refacturations diverses de 2010 comprennent la refacturation de frais suite à l'arrêt d'une activité de façonnage en chimie industrielle et la refacturation de frais à une tierce partie présente sur le site de Rosier Nederland.

La rubrique « Autres » comprend le résultat technique assurantiel dégagé en 2010 sur le contrat de couverture de régime de pension de Rosier Nederland pour les exercices 2005 à 2009.

En milliers d'EUR	2010	2009
Taxes d'exploitation	264	281
Précompte immobilier	214	214
Sécurité	32	35
Moins-values sur ventes d'immobilisations	-	16
Autres	53	145
Total des autres charges d'exploitation	563	691

8. Frais de développement

Les frais de développement encourus par le Groupe ne répondant pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés en résultat (EUR 309 milliers en 2010 et EUR 273 milliers en 2009).

9. Frais de personnel

En milliers d'EUR	2010	2009 Retraité
Charges salariales	9.701	8.741
Cotisations à la sécurité sociale	2.085	2.001
Contributions aux régimes de pension à cotisations définies	251	243
Charges au titre de régime à prestations définies	-62	440
Dépenses en matière d'avantages pour retraite anticipée	-27	13
Autres frais de personnel	686	591
Total des frais de personnel	12.634	12.029
Effectifs en personnel à la date de clôture :		
Rosier	122	119
Rosier Nederland	105	100
Rosier France	7	8
Total	234	227

10 Résultat financier

En milliers d'EUR	2010	2009
Produits d'intérêts de trésorerie et équivalents de trésorerie	1	19
Intérêts facturés aux clients	5	4
Différences de change	16	308
Autres	58	-
Total des produits financiers	80	331
Charges d'intérêts sur emprunts	201	184
Frais de banque	67	47
Différences de change	700	-
Autres	-	336
Total des charges financières	968	567

Pour plus d'informations sur la couverture du risque de change, nous renvoyons à la note 26.

11. Impôts

Impôts sur le résultat de la période

En milliers d'EUR	2010	2009 Retraité
Charges d'impôt courant	118	57
Charges / (Produits) d'impôt différé	2.313	-3.176
Total des impôts sur le résultat de la période	2.431	-3.119

En milliers d'EUR	2010	2009 Retraité
Taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts	8.455	-9.595
Impôts sur le résultat	2.431	-3.119
Taux d'impôt effectif	28,8%	32,5%
Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et les taux d'impôt applicables		
Résultat avant impôts	8.455	-9.595
Impôts théoriques sur le résultat	2.874	33,99%
Dépenses non admises	97	1,15%
Ajustements d'impôts différés relatifs à des modifications de législation fiscale	55	0,65%
Ajustements d'impôt différé d'exercices antérieurs	-	-
Intérêts notionnels	-321	-3,80%
Autres ajustements d'impôts	96	1,14%
Différence de taux d'imposition étrangers	-370	-4,38%
Total des impôts sur le résultat de la période	2.431	28,8%
		-3.119 32,5%

Impôts sur les autres éléments du résultat global

En milliers d'EUR	2010	2009 Retraité				
	Avant impôts	(Charge) / produit d'impôts	Net d'impôts	Avant impôts	(Charge) / produit d'impôts	Net d'impôts
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies	-3.786	946	-2.840	4.933	-1.258	3.675
Total des impôts sur les autres éléments du résultat global	-3.786	946	-2.840	4.933	-1.258	3.675

12. Immobilisations incorporelles

	REACH	Autres	Total
En milliers d'EUR			
Coût d'acquisition			
Au 1er janvier 2009	-	19	19
Acquisitions	15	8	23
Cessions		-3	-3
Au 31 décembre 2009	15	24	39
Amortissements			
Au 1er janvier 2009	-	-12	-12
Amortissements	-1	-2	-3
Cessions		2	2
Au 31 décembre 2009	-1	-12	-13
VALEUR COMPTABLE			
Au 31 décembre 2009	14	12	26
Coût d'acquisition			
Au 1er janvier 2010	15	24	39
Acquisitions	546	1	547
Cessions	-	-	-
Au 31 décembre 2010	561	26	586
Amortissements			
Au 1er janvier 2010	-1	-12	-13
Amortissements	-5	-2	-7
Cessions	-	-	-
Au 31 décembre 2010	-6	-14	-20
VALEUR COMPTABLE			
Au 31 décembre 2010	554	12	566

13. Immobilisations corporelles

En milliers d'EUR	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
<u>Coût d'acquisition</u>						
Au 1er janvier 2009						
Acquisitions	23.725	47.150	4.579	808	302	76.565
Cessions	1.013	2.967	196	-275	125	4.025
-	-16	-294	-225	-	-	-535
Au 31 décembre 2009	24.722	49.824	4.550	533	427	80.055
<u>Amortissements</u>						
Au 1er janvier 2009						
Amortissements	-17.674	-41.721	-3.373	-	-141	-62.909
Cessions	-513	-1.805	-502	-	-59	-2.879
-	16	294	203	-	-	513
Au 31 décembre 2009	-18.171	-43.232	-3.672	-	-200	-65.275
VALEUR COMPTABLE						
Au 31 décembre 2009	6.551	6.592	877	533	226	14.780
<u>Coût d'acquisition</u>						
Au 1er janvier 2010						
Acquisitions	24.722	49.824	4.550	533	427	80.055
Cessions	1.242	1.898	359	1.097	307	4.903
-	-157	-59	-	-	-31	-247
Au 31 décembre 2010	25.807	51.663	4.908	1.630	703	84.711
<u>Amortissements</u>						
Au 1er janvier 2010						
Amortissements	-18.171	-43.232	-3.672	-	-200	-65.275
Cessions	-619	-1.988	-452	-	-172	-3.231
-	157	59	-	-	25	241
Au 31 décembre 2010	-18.633	-45.161	-4.124	-	-348	-68.265
VALEUR COMPTABLE						
Au 31 décembre 2010	7.174	6.502	784	1.630	355	16.446

Au 31 décembre 2010, le Groupe a des engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de EUR 815 milliers (au 31 décembre 2009 : EUR 1.040 milliers).

Les immobilisations en cours au 31 décembre 2010 sont relatives à la construction d'une nouvelle unité de production de fertilisants de spécialités liquides permettant l'utilisation de matières premières naturelles micronisées.

Les immobilisations corporelles ne sont grevées d'aucune garantie ni d'aucune hypothèque.

14. Participations dans des sociétés mises en équivalence

ROSIER possède une participation de 30% dans la société Northern Shipping Bulk Blending (« NSBB ») à Anvers.

En milliers d'EUR	2010	2009
Chiffre d'affaires	9	21
Résultat de la période	-22	-
Cash-flow	-16	6
Fonds propres	338	360
Total Passifs courants	99	104
Total Actifs	437	464
Total Actifs courants	362	439
Total Actifs non courants	19	25

En milliers d'EUR	2010	2009
Valeur comptable au 1er janvier	109	109
Mutations de la période:		
Résultat de la période	-7	-
Valeur comptable au 31 décembre	102	109

L'activité de NSBB consiste en la location de matériel destiné à la fabrication d'engrais par mélange.

Le Groupe ne réalise aucune transaction directe avec NSBB.

15. Actifs et passifs d'impôt différé

Les actifs et passifs d'impôt différé portent sur les éléments suivants :

En milliers d'EUR Au 31 décembre	Actif			Passif			Net		
	2010	2009	Retraité	2010	2009	Retraité	2010	2009	Retraité
Actifs de régimes de pension							-599	-	-599
Immobilisations corporelles	674	720	-	-	-	-	674	720	-
Stocks	-	-	-	-111	-	-138	-111	-	-138
Créances commerciales et autres débiteurs	-	-	-	-21	-	-2	-21	-	-2
Avantages du personnel	322	189	-	-	-	-	322	189	-
Pertes fiscales reportées récupérables	1.995	4.055	-	-	-	-	1.995	4.055	-
Actifs / (passifs) d'impôts différés	2.991	4.964	-132	-739	2.859	4.225			
Compensation entre actifs et passifs	-132	-739	132	739	-	-			
Actifs / (passifs) d'impôts différés nets	2.859	4.225	-	-	2.859	4.225			

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2010 représentant une charge de EUR 1.366 milliers a été comptabilisé en résultat global.

ROSIER a reconnu tous les actifs d'impôt différé existants.

16. Avantages du personnel

Régime à prestations définies

Le personnel de Rosier Nederland participe à un régime de pension à prestations définies. En raison de l'échéance conventionnelle du contrat d'assurance couvrant les obligations de pension de Rosier Nederland et la reprise de ses obligations par l'assureur, il a été procédé à la liquidation du régime de pension faisant apparaître un résultat positif de EUR 363 milliers au titre de l'exercice 2010.

En dépit de la liquidation du régime et l'externalisation des engagements de Rosier Nederland au 31 décembre 2010, la revalorisation future des droits acquis demeure une obligation à charge de Rosier Nederland au titre du règlement de pension. En application de la méthode de calcul des unités de crédit projetées, une provision de EUR 549 milliers a été comptabilisée au 31 décembre 2010.

A partir de 2011, les obligations issues du règlement de pension de la filiale néerlandaise seront couvertes par un contrat d'assurance à rendement garanti d'une validité de 5 ans. Les primes sont calculées sur base d'un taux d'actualisation de 3%. En fonction des conditions de marché à la conclusion du contrat, Rosier Nederland bénéficie d'une ristourne fixée pour toute la durée du contrat (-16%). Les primes relatives au droit à la pension de base sont définitives.

Rosier Nederland est toujours en discussion avec l'assureur pour externaliser de la même manière les risques liés à l'indexation future des droits acquis. Le cas échéant, le régime de pension de Rosier Nederland pourra alors être considéré comme un régime à cotisations définies.

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009 Retraité
Valeur actuelle des obligations financées	549	23.893
Juste valeur des actifs	-	-26.242
Valeur actuelle des obligations financées nettes / (actifs comptabilisés au titre des prestations définies)	549	-2.349

Répartition des actifs de ce régime au 31 décembre :	2010	2009 Retraité
Titres de capitaux propres	-	24,9%
Obligations	-	73,8%
Cash	-	1,1%
Autres	-	0,2%
	-	100%

Hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre :

	2010	2009 Retraité
Taux d'actualisation	4,25%	5,25%
Taux de rendement attendu sur les actifs	-	6,01%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux de croissance des prestations de retraite	2,00%	2,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les statistiques et les tables de mortalité publiées.

L'évolution de la valeur actuelle des obligations au titre des régimes à prestations définies est résumé comme suit:

En milliers d'EUR	2010	2009 Retraité
Valeur actuelle des obligations au 1er janvier	23.893	26.766
Avantages payés & dépenses	-1.440	-1.312
Coût des services rendus et coût financier	1.873	1.967
Gains et pertes actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	4.813	-3.528
Liquidation	<u>-28.590</u>	-
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre	549	23.893

L'évolution des actifs du régime de pension est la suivante:

En milliers d'EUR	2010	2009 Retraité
Juste valeur des actifs au 1er janvier	26.242	23.762
Contributions versées	826	915
Avantages payés & dépenses	-1.440	-1.312
Rendement attendu des actifs	1.572	1.473
Gains et pertes actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	1.027	1.405
Liquidation	<u>-28.227</u>	-
Juste valeur des actifs au 31 décembre	-	26.242

La charge comptabilisée en résultat net est décomposée comme suit:

En milliers d'EUR	2010	2009 Retraité
Coût des services rendus	625	436
Coût financier	1.248	1.531
Rendement attendu des actifs	-1.572	-1.473
Liquidation	<u>-363</u>	-
Résultat de la période	<u>-62</u>	<u>494</u>
Cette charge est comptabilisée sous la rubrique "frais de personnel" (voir Note 9)		
Prise en compte des écarts actuariels en autres éléments du résultat global	3.786	-4.933
Résultat global total de la période	<u>3.786</u>	<u>-4.933</u>

Régime de pension à cotisations définies

Les contributions du Groupe dans un régime de pension à cotisations définies sont comptabilisées sous la rubrique « frais de personnel » et s'élèvent à EUR 251 milliers pour 2010 (2009 : EUR 243 milliers).

Prestations de retraite anticipée (prépensions) et autres avantages

En milliers d'EUR	TOTAL	Retraite anticipée	Autres avantages
Au 1er janvier 2009	959	744	215
Dotations	39	39	0
Reprises / utilisations	-70	-51	-19
Au 31 décembre 2009	928	732	196
Dotations	0	0	0
Reprises / utilisations	-249	-53	-196
Total au 31 décembre 2010	679	679	0

Dans le cadre de la convention collective de travail relative à l'octroi d'avantages de retraite anticipée, une provision qui s'élève au 31 décembre 2010 à EUR 544 milliers (2009 : EUR 555 milliers), est destinée à couvrir les obligations de retraite anticipée à venir pour la population de salariés qui fera, selon toute probabilité, usage de la possibilité de retraite anticipée qui leur est offerte. La valeur actualisée de la provision est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,25 %
- Inflation, augmentation des avantages : 3 %

Les autres avantages postérieurs à l'emploi sont composés de primes d'ancienneté. Les coûts attendus pour ces avantages sont provisionnés sur la durée de la carrière, en appliquant une méthodologie comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les engagements sont évalués annuellement, toute perte ou profit éventuel étant repris en résultat.

17. Stocks

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009
Matières premières et consommables	15.207	7.489
Produits finis	15.614	15.539
Marchandises	1.162	845
Autres stocks	1.015	1.006
Total des stocks	32.998	24.879

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009
Matières premières et consommables	241	897
Produits finis	159	1.854
Marchandises	4	7
Total des réductions de valeur sur stocks	405	2.758

Le montant total des achats de matières premières et consommables, marchandises et produits finis s'élève à EUR 180.044 milliers en 2010 (2009 : EUR 75.303 milliers). La variation des stocks s'élève à EUR 5.721 milliers (2009 : EUR 12.707 milliers).

Le mouvement des réductions de valeur sur stocks est le résultat d'utilisation pour un montant de EUR 2.353 milliers (2009 : EUR 2.262 milliers).

18. Crédances commerciales et autres créances

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009
Crédances commerciales	38.917	23.337
Crédances envers les parties liées	1.806	734
Pertes de valeur (1)	-1.487	-3.437
Total des crédances commerciales	39.236	20.634
(1) Pertes de valeur actées (reprises) pendant la période	-1.954	2.295
TVA à recevoir	2.251	652
Autres débiteurs	467	600
Instruments financiers dérivés avec juste valeur positive	62	-
Charges à reporter	411	159
Total des autres créances	3.191	1.411

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de change est présentée à la note 26.

19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009
Valeurs disponibles	3.187	2.488
Total	3.187	2.488

20. Capitaux propres

Le capital social de la Société est de EUR 2.550 milliers.

Il est représenté par 255.000 parts sociales sans désignation de valeur.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont au porteur , nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Le 27 juin 2010, un dividende brut relatif à l'affectation du résultat de 2009 de EUR 6,00 par action a été mis en distribution pour un montant total de EUR 1.530 milliers. Le dividende relatif à l'affectation du résultat de 2008 et mis en paiement le 26 juin 2009 s'élevait à EUR 2.040 milliers, soit EUR 8,00 par action.

Pour l'exercice 2010, le Conseil d'Administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 juin 2011, la mise en distribution d'un dividende brut de EUR 8,00 par action, payable à partir du 24 juin 2011. Compte tenu du fait que la mise en distribution proposée par le Conseil d'Administration se rapporte à 255.000 actions, le montant total du dividende à payer en 2011 s'élève à EUR 2.040 milliers.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition bénéficiaire.

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009
Capital social	2.550	2.550
Primes d'émission	198	198
Total du capital social et des primes d'émission	2.748	2.748

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009 Retraité
Réserve légale	255	255
Réserves indisponibles	62	62
Réserves immunisées	1.539	1.539
Réserves disponibles	9.499	9.499
Résultats reportés	28.869	33.200
Résultat global total de la période	3.184	-2.801
Total des réserves et résultats reportés	43.408	41.754

21. Résultat par action

En milliers d'EUR	2010	2009	Retraité
Résultat de la période	6.024	-6.476	
Nombre d'actions	255.000	255.000	
Résultat de base et dilué par action (en EUR)	23,62	-25,39	

22. Dettes financières

En milliers d'EUR	2010	2009
Au 31 décembre		
Autres emprunts	11.645	3.249
Total des dettes financières	11.645	3.249

Dans le cadre de ses opérations et pour faire face à ses engagements, le Groupe est entré en 2009 dans le cash pooling belge du groupe Total (PIG) et y dispose d'une ligne de crédit à hauteur de EUR 30 millions.

Néanmoins, le Groupe dispose toujours de lignes de crédit auprès d'institutions bancaires à hauteur de EUR 24 millions.

La gestion des risques liée aux taux d'intérêt est décrite à la Note 26.

23. Autres dettes

En milliers d'EUR	2010	2009
Au 31 décembre		
Rémunérations et charges sociales	2.217	2.068
TVA et autres taxes à payer	446	273
Autres dettes	181	1.422
Produits à reporter	1.669	1.992
Total des autres dettes	4.514	5.755

24. Droits et engagements hors bilan

En milliers d'EUR	2010	2009
Au 31 décembre		
Garanties envers les douanes et accises	150	150
Garantie envers la Région Wallonne	75	75
Garantie de bonne exécution de livraison	360	136
Total des garanties et engagements	585	361

25. Litiges

Aucun litige important n'est en cours à la date de clôture des états financiers.

26. Instruments financiers

Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était comme suit :

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009
Créances commerciales et autres créances	42.427	22.045
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.187	2.488
Total	45.614	24.533

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances commerciales par région géographique était la suivante :

En milliers d'EUR Au 31 décembre	2010	2009
Belgique	4.707	1.601
Autres Europe	25.061	10.587
Reste du monde	9.468	8.446
Total	39.236	20.634

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

En milliers d'EUR Au 31 décembre	Brut	Pertes de valeur	Brut	Pertes de valeur
	2010	2010	2009	2009
Pas encore échu	36.820	-	7.326	-
Echu 0 - 120 jours	1.675		13.944	1.847
Echu 121 - 365 jours	695		994	353
Echu depuis plus d'un an	1.533	1.487	1.807	1.237
Total	40.723	1.487	24.071	3.437

Dans des cas exceptionnels, le Groupe peut être amené à prendre des risques non totalement couverts. A ce titre, le Groupe avait acté en 2009 une perte de valeur de EUR 2.200 milliers pour des risques à la Grande exportation non couverts par une police d'assurance ou une garantie bancaire. Cette réduction de valeur a été reprise en 2010 à hauteur de EUR 1.883 milliers.

Risque de liquidité

En milliers d'EUR	Valeur nette comptable	Au 31 décembre 2010		
		Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 à 5 ans
Emprunts	11.645	11.645	11.645	-
Dettes commerciales et autres dettes	39.581	39.581	39.581	-
Total	51.225	51.225	51.225	0

En milliers d'EUR	Valeur nette comptable	Au 31 décembre 2009		
		Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 à 5 ans
Emprunts	3.249	3.249	3.249	-
Dettes commerciales et autres dettes	22.325	22.325	22.325	-
Total	25.574	25.574	25.574	0

Risque de change

Exposition

L'exposition du Groupe face aux fluctuations de ses devises principales, calculée sur base des montants nominaux, se présentaient comme suit :

En milliers de devise	<u>2010</u>		<u>2009</u>	
	USD	USD	USD	USD
Actifs commerciaux		3.989		3.016
Passifs commerciaux		-2.628		-258
Exposition brute sur l'état de la situation financière		1.362		2.758
Ventes prévisionnelles du prochain mois		2.623		322
Achats prévisionnels du prochain mois		-9.596		-3.518
Exposition brute		-6.972		-3.196
Contrats de change à terme (Achats)		6.000		400
Contrats de change à terme (Ventes)		-		-4.400
Exposition nette sur l'état de la situation financière		389		-4.437

Afin de gérer les risques de change sur les achats et ventes en devises étrangères, le Groupe recourt à des contrats de change à terme.

La position en devises est couverte régulièrement en fonction des prévisions des flux entrants et sortants dans une période très courte (3 mois au maximum). Compte tenu de la volatilité des devises, des différences de change peuvent apparaître au cours de ces périodes.

La politique du Groupe relative à la gestion des risques interdit l'utilisation des instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Les contrats de change à terme constituent des couvertures économiques mais ne satisfont pas aux critères stricts de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39 - Instruments financiers: comptabilisation et évaluation ; ils sont traités au point de vue comptable comme des actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur, les variations de valeur étant portées en résultat.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme, non échus au 31 décembre 2010, s'élève à EUR 58 milliers et est présentée en produits financiers dans l'état du résultat global (2009 : charge de EUR 335 milliers).

Taux de change

Les taux de change suivant furent d'application au cours de la période:

EUR	Taux moyen		Taux à la date de clôture	
	2010	2009	2010	2009
USD	1,3269	1,3933	1,3362	1,4406

Analyse de sensibilité

Risque transactionnel

Le risque transactionnel afférent aux monnaies étrangères concerne les positions ouvertes en dollars américains. Sur base de la volatilité moyenne du dollar américain face à l'euro pendant l'exercice écoulé, nous avons procédé à une évaluation raisonnable d'une variance possible du taux du dollar américain vis-à-vis de l'euro.

Si l'euro avait accusé une hausse/baisse de 10% vis-à-vis du dollar US et que toutes les autres variables étaient restées à un niveau constant, le résultat sur la position ouverte aurait été inférieure/supérieure de EUR 276 milliers, vu la créance nette en dollar US au 31 décembre 2010 (par contre la position ouverte aurait été inférieure/supérieure de EUR 52 milliers au 31 décembre 2009).

Risque de conversion

Au 31 décembre 2010, les risques de conversion ne sont pas considérés comme significatifs pour le Groupe, toutes les sociétés consolidées étant établies dans la zone Euro.

Risque de taux d'intérêt

Sensibilité aux taux d'intérêts

Au 31 décembre 2010, 100% de l'encours des dettes financières avait un taux d'intérêt variable en raison du caractère temporaire des besoins de financement (voir Note 22). Un changement de 100 points de base des taux d'intérêt à date de clôture, aurait contribué à une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants ci-après. L'analyse a été effectuée en supposant que toutes autres variables restent constantes. La même analyse a été effectuée en 2009.

En milliers d'EUR	2010		2009	
	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Dettes financières à taux flottant	-116	116	-32	32
Total	-116	116	-32	32

27. Paiements au titre de contrats de location simple

En milliers d'EUR	2010	2009
Au 31 décembre		
Echéant dans l'année	179	199
A plus d'un an et cinq ans au plus	114	151
Total des contrats de location simple	293	350

La durée maximale des contrats de location est fixée à 5 ans. Le paiement s'effectue mensuellement sur base contractuelle.

Ces locations concernent des voitures, du matériel industriel ainsi que du matériel de bureau. La charge pour 2010 s'élève à EUR 268 milliers (2009 : EUR 203 milliers).

28. Parties liées

Toutes les opérations entre le Groupe et les sociétés du groupe Total, lesquelles relèvent de flux commerciaux courants, s'effectuent aux conditions normales du marché.

Les transactions commerciales avec les parties liées sont détaillées ci-dessous :

En milliers d'EUR	2010	2009
Achats de matières premières	20.578	11.589
Achats de produits finis	757	43
Achats de services et biens divers	290	285
Dettes commerciales	4.312	1.856
Ventes de produits finis	6.825	3.217
Créances commerciales	1.806	734

Les transactions financières avec les parties liées sont détaillées ci-dessous :

En milliers d'EUR	2010	2009
Dividendes payés aux actionnaires	870	1.160
Dettes financières	11.645	3.249
Intérêts payés	180	28

Rémunérations des administrateurs

Les administrateurs représentant le groupe Total sont des salariés de Total et ne perçoivent pas de rémunération de la Société.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 et sur proposition du comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'Administration a octroyé un jeton de présence de EUR 1 millier par administrateur indépendant.

Le montant des jetons de présence octroyés par le Groupe s'élève à EUR 17 milliers en 2010. (2009 : EUR 14 milliers).

Rémunérations des membres de la direction (1)

En milliers d'EUR	2010	2009
Avantages au personnel à court terme dont rémunérations variables	1.230 23	1.230 49
Avantages liés à la retraite	83	99
Total	1.313	1.329

Les avantages à court terme incluent les rémunérations fixes et variables (y compris les contributions à la sécurité sociale), le leasing des voitures et d'autres avantages si applicables.

(1) Les membres de la direction sont au nombre de huit et représentent les fonctions de direction générale, financière, commerciale et industrielle.

29. Emoluments du Commissaire

Les honoraires concernant les services d'audit et les services y afférents prestés par KPMG Réviseurs d'Entreprises en 2010 s'élèvent à EUR 154,8 milliers (2009 : EUR 144,7 milliers), dont EUR 85,8 milliers (2009 : EUR 76,2 milliers) pour le contrôle annuel des états financiers et EUR 69 milliers (2009 : EUR 68,5 milliers) pour des services relatifs.

Il n'y a pas eu de services rendus par d'autres bureaux du réseau de KPMG en 2010 et en 2009.

30. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement significatif ne s'est produit après la date de clôture.

31. Filiales et entreprises associées

Filiales

Sociétés	2010	2009
	% de participation	
Rosier Nederland, Westkade 38 a – 4551 Sas Van Gent (Pays-Bas)	100%	100%
Rosier France, Z.A. La Courtillière – 62123 Beaumetz-Les-Loges (France)	100%	100%

Entreprises associées

Sociétés	2010	2009
	% de participation	
Northern Shipping Bulk Blending, Haven 182 – 2030 Anvers (Belgique)	30%	30%



RAPPORT DU COMMISSAIRE



KPMG Réviseurs d'Entreprises
Avenue du Bourget 40
1130 Bruxelles
Belgique

Tél. +32 (0)2 708 43 00
Fax +32 (0)2 708 43 99
www.kpmg.be

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Actionnaires de Rosier SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Rosier SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe ») établis sur la base du référentiel des normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principes comptables et d'autres notes explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à EUR 98.609.000 et l'état consolidé du résultat global présente un résultat global de la période de EUR 3.184.000.

Responsabilité de l'organe de gestion pour les comptes consolidés

L'organe de gestion de la société est responsable de l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés établis sur la base du référentiel des normes internationales d'information financière (IFRS) et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il considère nécessaire pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux Normes Internationales d'Audit, aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que notre contrôle soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un contrôle implique la mise en œuvre de procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, en ce compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de l'évaluation de ces risques, nous avons tenu compte du contrôle interne du groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un contrôle comprend également l'appréciation du caractère approprié des principales méthodes comptables retenues, et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de

gestion, ainsi que de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du groupe ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés (note 2(e)), les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés ont été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Bruxelles, le 21 mars 2011

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL civile
Commissaire
représentée par

Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises





COMPTES ANNUELS ABREGES DE ROSIER SA



Vous trouverez ci-après les états financiers de Rosier SA sous une forme abrégée.

Le commissaire a remis en ce qui concerne les comptes annuels statutaires une attestation sans réserve.

Conformément au Code des Sociétés, le rapport de gestion et les comptes annuels de Rosier SA ainsi que le rapport du commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents peuvent également être obtenus sur simple demande adressée au siège de la société : Rosier SA, route de Grandmetz 11a, 7911 Moustier – Tél. +32 69 87 15 30 – Fax +32 69 87 17 09 et sont consultables via le site www.rosier.eu.

<i>en milliers d'EUR</i>	2010	2009
<u>ACTIF</u>		
* Immobilisé net	15.588	14.425
* Stocks	17.618	13.815
* Créances Commerciales et autres	28.446	18.607
* Disponible	2.170	1.152
TOTAL ACTIF	63.822	47.999
<u>PASSIF</u>		
* Fonds propres		
* Capital	2.550	2.550
* Réserves	27.181	30.512
* Résultat de l'exercice	2.272	-3.332
* Fonds propres	32.003	29.730
* Provisions	134	177
* Dettes financières	11.645	3.249
* Dettes commerciales et autres	20.040	14.843
TOTAL PASSIF	63.822	47.999



en milliers d'EUR	2010	2009
Revenus d'exploitation	104.168	69.228
<i>dont : Chiffre d'affaires</i>	103.032	68.469
<i>Autres produits d'exploitation</i>	1.136	759
Charges d'exploitation	-99.963	-72.303
Résultat d'exploitation	4.205	-3.075
Résultat financier	98	1.199
Résultat exceptionnel	9	-
Résultat avant impôts	4.312	-1.876
Impôts sur le résultat	-	74
Résultat net après impôts	4.312	-1.802